



## COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 11 février 2019

**Président** : François LOPEZ (présent)

**Vice-Président** : Arsène MEYER (présent)

**Secrétaire** : Sylvie PLATROZ

**Responsable suivi** : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs)

**Membres du CD** : Martine GRANOTTIER - Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

**Représentant des commissions** : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Patrice ECHINARD

### COURRIERS RECUS

- Courrier de U.S. GLE Arménienne concernant le match U15 ASUL2-UGA2 joué dimanche 10/02/2019 à 10H00, qui remercie les dirigeants et l'éducateur de l'ASUL pour leur accueil chaleureux.
- En retour du courrier du Club de FUTSAL SAINT FONTS celui est convoqué au DISTRICT de Lyon et du Rhône ainsi que le C.O.S.F le Lundi 25 février à 18 h 30

### RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- **Rencontre CS VERPILLIERE 2 / S.O PONT DE CHERUY 2 SENIORS D4** : Pour le club de la VERPILLIEE 2 : Pas de zone de sécurité derrière les bancs de touche. L'équipe recevante doit attendre la rentrée complète au vestiaire de l'équipe visitée lors du protocole de fin de match. Pour le club de SO PONT DE CHERUY 2 : Les remplaçants doivent porter une chasuble.
- **Rencontre AS BRIGNAIS / FC CORBAS SENIORS D3** : Pour le club de AS BRIGNAIS : Revoir le placement des délégués pendant la rencontre, (1 coté bancs et 1 en face). Pour le club du FC CORBAS : ne peut s'asseoir sur le banc que les personnes inscrites sur la feuille de match.
- **Rencontre ENTENTE FRONTONAS / FEYZIN CBE2 SENIORS D3** : Pour le club de ENTENTE FRONTONAS : Pas de zone de protection derrière les bancs de touche – Les délégués de terrain doivent être identifiable avec le gilet du District – Afficher la feuille de route.
- **Rencontre SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB / US LYONNAIS VAUGNERAY FUTSAL D3** : Pour le club de SAINT GENIS LAVAL : La zone technique doit être placée, le protocole de fin de match est obligatoire (cf. feuille de route) dernier avertissement avant sanction.
- **Rencontre CHAZAY FC / DOMTAC FC U15 D3** : Pour le club de DOMTAC : les remplaçants doivent porter une chasuble de couleur différente que leur tenue.
- **Rencontre CS REYRIEUX / FC DU POINT DU JOUR 2 U15 D4** : Pour le club de Reyrieux : Pas de zone de sécurité derrière les bancs de touche- Zone technique non tracée – Remplaçants sans chasubles-veuillez remédier à ces manquements lors des prochaines rencontres avant sanctions.
- **Rencontre PONTCHARRA ST LOUP 1 / SUD LYONNAIS F2013 1 U15 D2** : Bonne rencontre RAS.
- **Rencontre FC LIMONAST 2 / RC BELLIGNY VILLEFRANCHE 1 U15 D3** : Pour le club de BELLIGNY VILLEFRANCHE : les remplaçants doivent porter une chasuble.
- **Rencontre AS MONTCHAT 2 / FC CROIX ROUSSE 1 U20 D1** : Pour le club du FC CROIX ROUSSE : les remplaçants doivent porter une chasuble .Pour le club de MONTCHAT : Trois délégués c'est très bien, mais un posté à l'entrée du terrain éviterait la rentrée des supporters dans l'enceinte du terrain.